

Mairie de Saint Germain le Gaillard

5 rue des écoles / 02.33.52.50.27

<http://www.stgermainlegaillard.fr>

Facebook : Commune de Saint Germain Le Gaillard

Lundi 09h00-12h00

Mardi 17h00-19h30

Jeudi 09h00-12h00 14h00-17h00



Bulletin Municipal 2024



 Inscrit à l'Ordre des architectes 502022


LAMARE PINON
 Architecture
 accueil@lamare-architecte.fr
 02 33 45 15 68

Bénéficiaire :	Commune de SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD
N° PC/PD/DP/PA :	PC 050 480 24 00001
Délivré le :	17 septembre 2024
Nature des travaux :	Construction d'un équipement public qui regroupe une médiathèque et une salle de réunion
Surface des bâtiments à démolir :	Néant
Nombre de lots maximum (si le projet porte sur un lotissement) :	Néant
Superficie du terrain :	2 202 m ²
Surface de plancher :	195 m ²
Hauteur de la construction :	6,80 m
Adresse où le dossier de PC peut être consulté :	Mairie de SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD 5 Rue des Écoles 50340 SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD

Chantier interdit au public
 Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période maximale de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 400-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R. 600-1 du code de l'urbanisme).

SOMMAIRE

P.1 Sommaire

P.2 Mot du Maire

P.3 Etat-Civil

P.4 - 5 Camping et salle

P.6 Registre

P.7 Zoom

P.8 Bibliothèque

P.9 Repas des Aînés

P.10 - 11 RPI

P.12 APE

P.13 Paroisse et associations

P.20 Travaux

P.21 Gendarmerie

P.22 Ass Maternelles

P.23 à 25 Infos

P.26 et 27 Jeux

P.28 N° utiles

P.29 Cartes visites

P.29 Calendrier

Commune de Saint Germain
Le Gaillard (50)

Direction Rédaction et crédit
photo :

Commission Communication

Impressions ICL VALOGNES

Exemplaires : 350





Le mot du maire

Saint Germinaises, Saint Germinais, chers administrés,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Nous avons toujours souhaité et œuvré pour que ce magazine puisse être l'expression de nos forces vives, celles de nos associations, et de l'action communale.

Beaucoup de travail a été réalisé. Même si nous aurions aimé faire davantage, ou plus vite.

Le projet de salle intergénérationnelle et de la bibliothèque a pris du retard, mais l'essentiel, c'est qu'il avance. Le permis de construire a été délivré le 17 septembre de cette année, la consultation d'entreprises est en cours et les travaux devraient débuter au cours du premier trimestre 2025.

Nous continuons de remettre en état les bâtiments communaux, et autres installations qui ont été oubliés depuis trop longtemps. Ainsi nous avons :

- Terminé de changer les fenêtres de la salle communale,
- Remplacé la porte d'entrée de la mairie,
- Remanié un pan de toiture de l'église,
- Rénové une partie de chemin rural au hameau Desplains,
- Continué l'investissement en luminaires LED

La défense incendie n'est pas suffisante, deux citernes souples de 120 m³ sont en cours d'installation, l'une au hameau Es Vrats, la seconde à l'hôtel Vislot. D'autres vont être programmées en concertation avec les Sapeurs-Pompiers. Ces citernes répondent aux besoins des Pompiers en cas d'incendie, en leur permettant d'intervenir en toute autonomie pendant deux heures.

Nous sommes en cours de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public (mairie, salle communale, camping, église, stade), et nous travaillons également sur l'avenir à donner à notre

camping. En l'état il n'est plus rentable. Plusieurs solutions s'offrent à nous, il faut choisir la bonne.

Nous avons pris la décision d'exercer la compétence «Voirie» à compter du premier janvier 2025, afin de ne plus dépendre du service commun qui aujourd'hui ne répond plus à nos attentes. La dissolution de la Communauté de Communes de Les Pieux (C.C.P) a eu un impact important sur le fonctionnement de notre territoire représenté depuis par le Pôle de proximité. La fiscalité autrefois perçue par la C.C.P est versée maintenant à la Communauté d'Agglomérations du Cotentin. Il nous faut aujourd'hui avec moins de moyens, maintenir le même niveau de services publics.

Je remercie le personnel municipal et l'ensemble des bénévoles des associations qui s'impliquent pleinement et qui font vivre la commune, ce qui permet de garder un lien social important à une époque où le repli sur soi à tendance à être de mise.

Je tiens à évoquer un sujet qu'il est nécessaire de rappeler chaque année. L'entretien des trottoirs et accotements par les riverains et le respect des horaires des travaux de jardinage, de bricolage, ainsi que le brûlage des déchets, tout cela est réglementé par arrêté préfectoral. Le respect du bien être de ses voisins est aussi un acte de civisme.

Réapprendre la tolérance, la bienveillance et permettre le «bien vivre ensemble» est indispensable. Ce sont les vœux que je formule pour cette nouvelle année qui s'ouvre et qui accompagne les traditionnels vœux de santé, de bonheur et de sérénité.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

Votre maire, Philippe Soinard

MARIAGES



Audrey FOUTRIER et Sébastien DUCLOS le 03 février 2024
Emma MATTY et Vincent LEFRAND le 06 août 2024
Nolwen POTIER et Maxime MAUGER le 08 août 2024



NAISSANCES

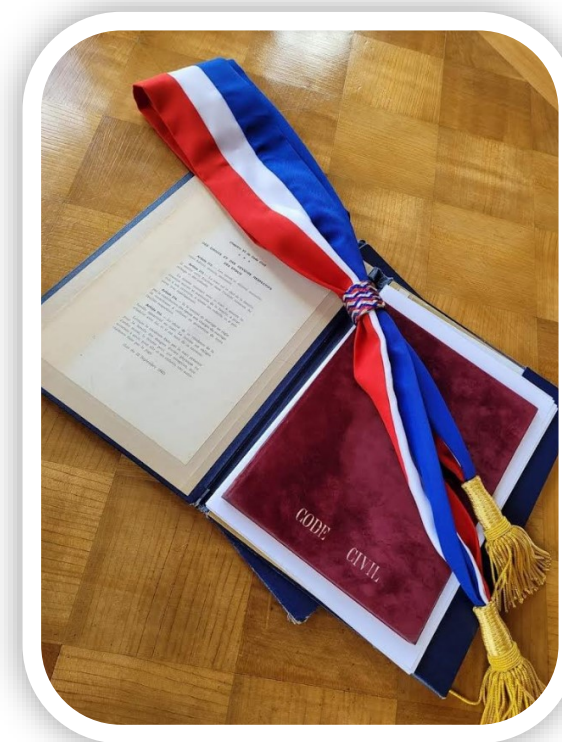


Emy LE BALLAIS le 28 décembre 2023
Aria CUQUEMELLE le 15 janvier 2024
Anselme FRANCOIS LE VALLOIS le 26 février 2024
Hugo GRÉARD le 13 mai 2024
Augustine LEBEL le 19 juin 2024
Alice MAUGER le 07 août 2024
Mêlie TRUFFERT LAMOTTE le 2 novembre 2024

DECES



CHATEL Georges le 04 janvier 2024
LAURENCE Jean-Pierre le 04 janvier 2024
SIMON Auguste le 04 janvier 2024
SWALLOW Robert le 26 janvier 2024
LÉGER Louis le 27 janvier 2024
BATAILLE Alfred le 19 mai 2024
LE BLOND Robert le 4 octobre 2024
DAVENEL Cécile veuve SANSON le 21 octobre 2024
MAUGER Geneviève épouse VAULTIER le 17 octobre 2024
LECARPENTIER Philippe le 30 octobre 2024



Arrêt de l'état-civil au 26 novembre 2024



SALLE COMMUNALE

394, Route du Rozel

50340 SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD

TARIFS 2025

DUREE	VAISSELLE	PRIX HORS COMMUNES	ADMINISTRES ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE
24 HEURES	Avec Vaisselle	480,00 €	280,00 €
	Sans Vaisselle	360,00 €	210,00 €
WEEK END	Avec Vaisselle	620,00 €	400,00 €
	Sans Vaisselle	480,00 €	280,00 €
VIN D'HONNEUR		200,00 €	125,00 €

CAUTION	500,00 €	500,00 €
ARRHES	100,00 €	100,00 €
FORFAIT MENAGE	120,00 €	120,00 €
KW Consommés	0,35 €	0,35 €





CAMPING MUNICIPAL

214, Route du Rozel

50340 SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD

Tél : 02 33 52 55 64

camping-st-germain@orange.fr

TARIFS 2025 *

* LA TAXE DE SEJOUR n'est pas comprise et sera dûe selon le tarif en vigueur

* LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES sera facturée au tarif en vigueur

TARIF JOURNALIER CAMPEUR	HT	TVA	TTC
Emplacement	2,59 €	0,26 €	2,85 €
Campeur	2,45 €	0,25 €	2,70 €
Enfants moins de 7 Ans	2,18 €	0,22 €	2,40 €
Voiture	2,18 €	0,22 €	2,40 €
Chien	1,73 €	0,17 €	1,90 €
Taxe Ménagère	0,32 €	- €	0,32 €
Forfait électricité Jour	3,83 €	0,77 €	4,60 €

	BASSE SAISON (13/09 - 14/06)			HAUTE SAISON (15/06 - 12/09)		
LOCATION MOBIL-HOME LUXE (semaine)	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Une / Deux personne(s)	345,45 €	34,55 €	380,00 €	409,09 €	40,91 €	450,00 €
Enfants moins de 7 Ans / Jour	2,14 €	0,21 €	2,35 €	2,14 €	0,21 €	2,35 €
Electricité par KW Consommés	0,34 €	0,07 €	0,41 €	0,34 €	0,07 €	0,41 €
Forfait WE (2 nuits)	181,82 €	18,18 €	200,00 €	181,82 €	18,18 €	200,00 €

MOBIL-HOME PRIVES	HT	TVA	TTC
Emplacement couple	116,36 €	11,64 €	128,00 €
Taxe Ménagère Mensuelle	10,00 €	- €	10,00 €
Personne supplémentaire / Jour	3,10 €	0,30 €	3,40 €
Enfants moins de 7 Ans / Jour	0,86 €	0,09 €	0,95 €
Electricité par KW Consommés	0,34 €	0,07 €	0,41 €

EMPLACEMENT OUVRIER	HT	TVA	TTC
Emplacement une personne	136,36 €	13,64 €	150,00 €
Taxe Ménagère Mensuelle	10,00 €	- €	10,00 €
Personne supplémentaire / Jour	3,10 €	0,30 €	3,40 €
Enfants moins de 7 Ans / Jour	0,86 €	0,09 €	0,95 €
Electricité par KW Consommés	0,34 €	0,07 €	0,41 €

LOCATION MOBIL-HOME (semaine)	HT	TVA	TTC
Une personne	93,64 €	9,36 €	103,00 €
Deux personnes	121,82 €	12,18 €	134,00 €
Taxe Ménagère Mensuelle	10,00 €	- €	10,00 €
Personne supplémentaire / Jour	3,10 €	0,30 €	3,40 €
Enfants moins de 7 Ans / Jour	0,86 €	0,09 €	0,95 €
Electricité par KW Consommés	0,34 €	0,07 €	0,41 €



Connaissez vous ...

Le registre nominatif des personnes vulnérables « canicule »

1°) REFERENCES JURIDIQUES :

- Article L 116-3 du Code de l'Action Sociale et des familles ; mise en place d'un plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnel.
- Article L 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des familles ; le Maire a obligation d'établir un registre nominatif des personnes vulnérables dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence.
- Articles R 121-1 & suivants du Code de l'Action Sociale et des familles ; les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation de ces données nominatives.

2°) CONTEXTE :

Le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande ou a la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin, etc...).

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, etc...)

Quatre missions ont été fixées au Maire :

- Informers ses administrés de la mise en place du registre nominatif et de sa finalité,
- Collecter les demandes d'inscription,
- Assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif,
- Le communiquer au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3°) INFORMATION DES HABITANTS :


Le Maire a l'obligation d'informer les habitants des éléments suivants :

- Existence et finalité de ce registre nominatif,
- Personnes pouvant s'inscrire,
- Moyens mis à disposition pour s'inscrire,
- Inscription facultative,
- Existence du droit d'accès, rectification, et suppression des informations,
- Catégories de destinataires du registre en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence

4°) PERSONNES INSCRITES DANS CE REGISTRE :

- Les personnes de plus de 65 ans,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inapte au travail,
- Les personnes handicapées,
- Les personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical...)

FICHE D'INSCRIPTION PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

	<p>S'inscrire au registre nominatif et renseigner tous les champs du formulaire sont facultatifs. L'inscription permet un service personnalisé, ce qui n'exclut aucune personne de bénéficier des secours.</p>
<p>PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE AU PROFIT DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES HANDICAPEES EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS Dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile Prévu par le Code d'action sociale et des familles</p> <p>FICHE D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF</p>	<p>Cadre réservé à l'administration</p> <p>Moyen d'évacuation : <input type="checkbox"/> Escaliers <input type="checkbox"/> Fenêtre <input type="checkbox"/> brancard <input type="checkbox"/> Chaise <input type="checkbox"/> Autre</p> <p>Transport : <input type="checkbox"/> Assis <input type="checkbox"/> Debout <input type="checkbox"/> Allongé <input type="checkbox"/> Autre</p>

<p>Personne fragile</p> <p>NOM :</p> <p>PRENOMS :</p>	<p>Date de naissance :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p>
<p>Responsable légal</p> <p>NOM :</p> <p>PRENOMS :</p>	<p>Adresse :</p> <p>Téléphone portable :</p> <p>Téléphone fixe :</p> <p>Téléphone professionnel :</p> <p>Adresse employeur :</p>

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art L 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de SAINT GERMAIN LE GAILLARD. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de crise de la commune de SAINT GERMAIN LE GAILLARD, ainsi que sur sa demande, le Préfet.

Conformément à la Loi n° 78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à Mairie de SAINT GERMAIN LE GAILLARD, 5 rue des Ecoles, 50340 SAINT GERMAIN LE GAILLARD ou par courriel à mairie.stgermainlegaillard@orange.fr. Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune à l'adresse mairie.stgermainlegaillard@orange.fr ou en demandant auprès de votre mairie.

Conforme au RGPD

Vous souhaitez vous inscrire ou vous connaissez une personne qui devrait être inscrite, merci de contacter la mairie

Distillerie du Cotentin
127 hameau Es Vracs
St Germain Le Gaillard
06 63 58 63 35

distillerie.cotentin@laposte.net

 distillerie.cotentin50

ZOOM



En 2019, l'entreprise "La Distillerie du Cotentin" voit le jour, sous l'impulsion de Laurence Giraud, habitante de Saint-Germain-le-Gaillard avec un objectif ambitieux : créer un whisky artisanal. Pour concrétiser son projet, elle entreprend les démarches administratives nécessaires pour obtenir l'autorisation de distiller de l'alcool. Elle réunit également tout l'équipement requis pour chaque étape de la production : broyage des grains, brassage, fermentation, distillation, et vieillissement.

La première phase de cette alchimie consiste à produire un moût en brassant de l'orge maltée dans de l'eau chaude. Ce brassin fermente pendant plusieurs jours dans une cuve avec de la levure avant d'être distillé. Une seconde distillation affine ensuite l'alcool et augmente son degré.

En novembre 2020, elle commercialise sa première eau-de-vie d'orge maltée, baptisée « Margriette », qui rencontre un beau succès. Puis, en novembre 2023, elle dévoile ses premières bouteilles de whisky, le « Norouët », attendues avec impatience par les amateurs.

Depuis deux ans, un partenariat avec La Ferme de La Forge à Saint-Christophe-du-Foc permet de produire un futur whisky 100 % Cotentin, grâce à de l'orge cultivée sur des parcelles locales. Depuis un an, la distillerie maîtrise également le maltage, un processus qui consiste à faire germer puis tourailler (sécher) l'orge, ajoutant ainsi une touche artisanale supplémentaire à ce projet unique.

Vous pouvez trouver le Norouët chez votre caviste attitré.

Bibliothèque municipale



Notre équipe de bénévoles : Anne-Sophie, Chantal, Charline, Marie B., Marie Y., Monique, Sandrine, Yolande, rejointe par Jocelyne, vous accueille les :

Mardi et Vendredi: 16h-17h30

Mercredi : 16h30-18h30 ; Samedi : 10h-12h

Tel : 07 69 33 30 65 (aux heures de permanences)

Mail : bibliostgermainlegaillard@orange.fr

Responsable Chantal Déléan : 06 68 94 75 59



En novembre 2024, nous comptons 102 inscrits dont 19 nouveaux : 43 adultes, 3 ados, 56 enfants.

La gratuité depuis 2022 nous a permis de fidéliser et même d'augmenter nos abonnés.

En mars 2024, nous avons fêté le printemps par une lecture de contes suivie d'un bon goûter préparé par les bonnes pâtissières de l'équipe des bénévoles. Une dizaine d'enfants dont certains étaient accompagnés de leurs parents étaient présents.

Les enfants des classes maternelles et primaires apprécient toujours beaucoup leurs emprunts bimensuels.

Le 6 octobre une balade contée, en collaboration avec l'association des conteuses « la Bobinette contes deci delà », a rencontré un réel succès malgré la menace de la pluie.

Une centaine de personnes a écouté des légendes et des récits merveilleux dans des lieux où la nature est magnifiée par des mains de jardiniers : l'Auberge, le Moulin et le Manoir de Bunehou.

Un super moment de convivialité !



Repas des Aînés

Le samedi 19 Octobre, par une belle journée ensoleillée, a eu lieu notre traditionnel repas des aînés, auquel 104 convives ont participé.

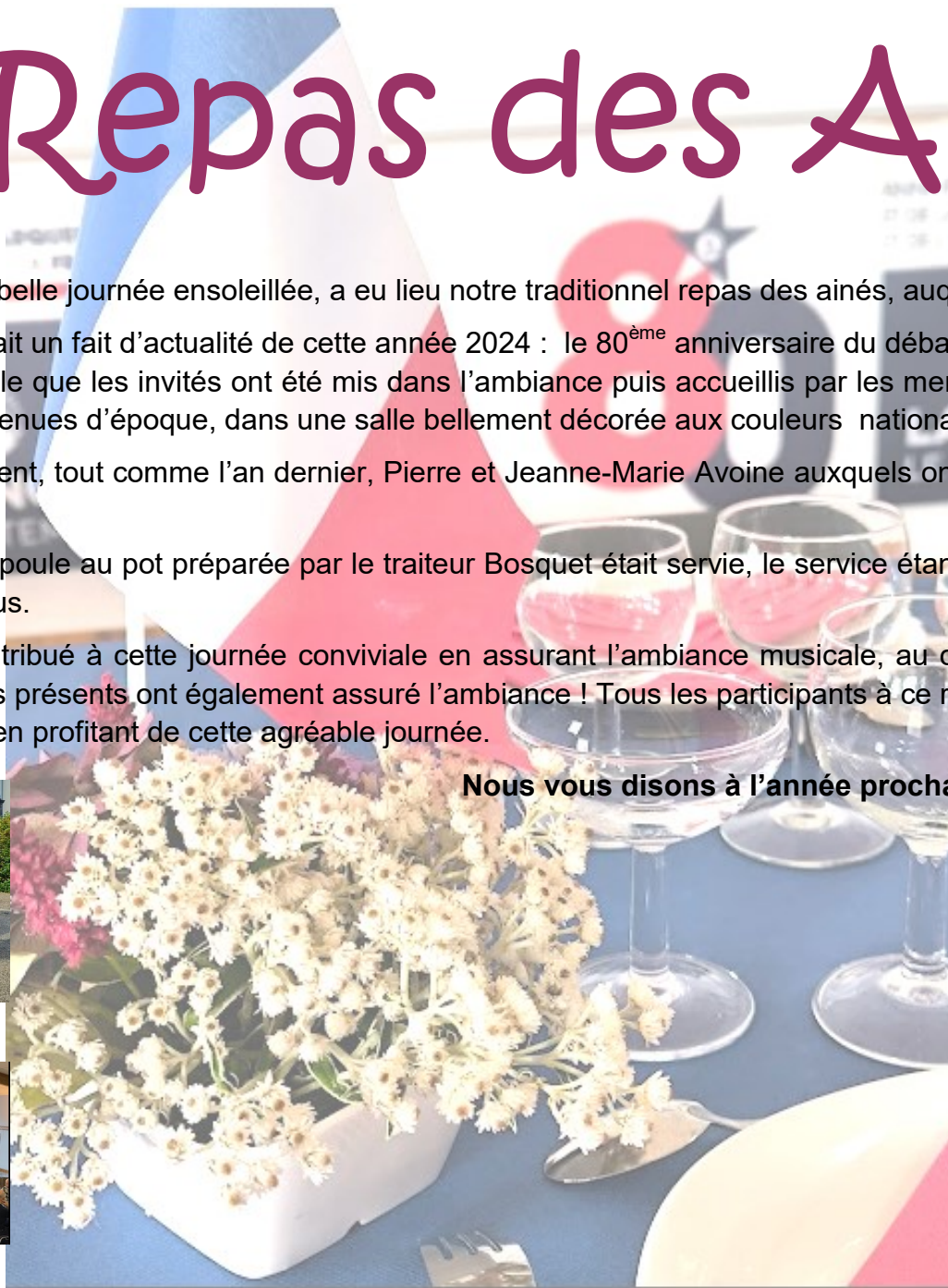
Le thème retenu cette année était un fait d'actualité de cette année 2024 : le 80^{ème} anniversaire du débarquement. C'est avec une belle traction noire garée aux portes de la salle que les invités ont été mis dans l'ambiance puis accueillis par les membres du CCCAS et du conseil municipal, habillés avec de très jolies tenues d'époque, dans une salle bellement décorée aux couleurs nationales.

Les doyens de l'assemblée étaient, tout comme l'an dernier, Pierre et Jeanne-Marie Avoine auxquels ont été offert un panier garni et une composition de fleurs.

Pour rester dans le thème, une poule au pot préparée par le traiteur Bosquet était servie, le service étant assuré comme les autres années par les membres du CCAS et les élus.

Le groupe « Brigantine » a contribué à cette journée conviviale en assurant l'ambiance musicale, au cours du repas et de l'après-midi, avec chants et danses. Les chanteurs présents ont également assuré l'ambiance ! Tous les participants à ce repas étaient ravis de se retrouver et de pouvoir discuter ensemble tout en profitant de cette agréable journée.

Nous vous disons à l'année prochaine !



Les Ecoles

L'école de St Germain Le Gaillard, organisation, activités et projets de l'année 2023/2024.

Notre RPI regroupe les enfants de trois villages, Pierreville, Le Rozel et St Germain.

Il y a 3 classes à Pierreville (Petites Sections au CE1) et 3 classes à St Germain :

- les Moyennes et Grandes sections chez Mme Staniszewki
- les CE2/CM1 chez Mme Bidel
- les CM1/CM2 chez Mme Jourdan.

La directrice du PRI est Mme Saintillan.



A la rentrée 2023/2024, notre RPI est malheureusement passé de 7 à 6 classes suite à une fermeture en juin 2023.

Au cours d'une année scolaire, les élèves pratiquent diverses activités sportives : cycle voile au centre nautique de Diélette (CM1/CM2), cycle tennis au complexe de Siouville (CE2/CM1/CM2), cycle natation à la piscine des Pieux (MS/GS/CE2/CM1/CM2).

Au mois d'octobre, les CM1 et les CM2 sont invités chaque année à participer au cross du collège des Pieux. Un moment très attendu et très convivial qui permet également de revoir avec plaisir les anciens élèves de l'école.

Pour fêter Noël, les 6 classes du RPI se retrouvent à la salle des fêtes de St Germain. Un spectacle (financé par l'APE) est proposé aux enfants. Le Père Noël distribue ensuite les cadeaux. Les mairies attribuent un budget par enfant permettant d'offrir un livre ou un jeu.

Au mois de mai, au complexe sportif de Siouville, tous les élèves ont participé aux Olympiades du RPI organisées par les enseignantes en collaboration avec l'USEP de la Manche. Les équipes constituées d'enfants des différentes classes ont pu ainsi pratiquer plusieurs épreuves sportives. Cette journée s'est terminée par un goûter offert par les 3 mairies en présence des parents.

La classe des MS/GS de Mme Staniszewki est allée à Saint Lô visiter le haras, le musée et la médiathèque de la ville au mois d'avril.

En fin d'année, avec la classe de Mme Saintillan, les enfants sont allés à la plage au Rozel, au programme, jeux et pique-nique. Le camping Le Ranch a mis à disposition ses structures gonflables pour le plus grand plaisir des enfants.





Les élèves de CE2, CM1, CM2 ont au cours de l'année participé à différents projets:

Cette année scolaire a été l'occasion de célébrer le 80^{ième} anniversaire du débarquement. En collaboration avec Anne-Marie Hervieu, intervenante de l'école de musique des Pieux, d'octobre à juin, les élèves ont travaillé sur la création d'un spectacle composé de danse, chants, poésie et témoignages qui retraçaient la période de la deuxième guerre mondiale. Les élèves ont finalisé ce travail par une représentation (en tenue des années 40) à l'auditorium de l'école de musique le 13 juin dernier devant des spectateurs émus.

Le 6 juin, Dominique Launay et plusieurs membres de l'association Liberty Jump Team sont venus à l'école rencontrer les enfants. Après l'intervention en classe, les membres ont présenté l'équipement d'un parachutiste (tenue d'époque). Cette rencontre s'est terminée par des chants et des échanges chaleureux. L'association Liberty Jump Team organise des sauts commémoratifs dans la Manche, en Europe et aux USA. Elle est présente chaque année pour célébrer le débarquement en Normandie.

Fin juin, les classes de Mme Bidel et Mme Jourdan ont fait une sortie scolaire chez nos voisins de Guernesey. Au programme, promenade et courses dans St Peter Port et visite de la célèbre maison de Victor Hugo.

Cette journée a pu se concrétiser grâce au financement de l'APE (bateau) et du don de l'ancienne association Arc en Ciel (repas/courses).

Il est important de rappeler que l'APE du RPI participe activement, par ses actions, au financement et à la concrétisation des projets de l'ensemble des classes du RPI.





L'Amicale des Parents d'Elèves (APE) du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Pierreville, Le Rozel et Saint-Germain-le-Gaillard est une association composée de parents d'élèves volontaires et bénévoles.

Nous organisons ensemble des manifestations dont les bénéfices permettent d'apporter une aide financière aux projets de l'équipe enseignante et d'offrir des animations aux enfants. A travers différents événements conviviaux, l'association favorise aussi un lien entre les familles et l'école.

Grâce à cet investissement, sur l'année scolaire 2023/2024, les enfants ont pu profiter de belles sorties : un voyage à Guernesey pour les plus grands, une sortie au Haras de Saint-Lô pour les autres, et tous ont assisté à un spectacle de Noël animé par une compagnie de musiciens. Pour l'année 2024/2025, l'Amicale financera un nouveau projet. Les maîtresses ont choisi d'initier les enfants au théâtre avec une représentation en fin d'année. Et une fois de plus cette année un nouveau spectacle de Noël ravivera petits et grands.

Si seuls les parents d'élèves contribuent au fonctionnement interne de l'association, tout le monde peut nous aider en participant aux différentes actions menées. Nous vous invitons à nous contacter, ou consulter notre page Facebook "Ape St Germain Pierreville Le Rozel" pour suivre les actualités et la vie de l'Amicale.

Un seul objectif commun dans une ambiance chaleureuse : offrir à nos enfants de jolis souvenirs.

Le bureau de l'Amicale pour l'année scolaire 2024/2025 est représenté par :



Mathilde Ladsous (maman de Suzie, CM1), présidente
Jean-Michel Bousiquier (papa de Lyam PS et Bonny MS), vice-président
Noémie Laurent (maman de Robin CE2), trésorière
Sophie Jeanne (maman de Lily, CM1) vice-trésorière
Aude Marie (maman d'Aurélien CE1 et Mathieu CM2), secrétaire
Mathilde Yvetot (maman d'Elora GS et Phoenix CM2), vice-secrétaire



La chronique paroissiale

La paroisse Saint-Clair des Pieux, avec son curé Edgar et le diacre Olivier, reste à votre écoute tant pour votre accompagnement spirituel que pour les célébrations des sacrements. Avec Gérard Brisset, Cécile Néel et le père Edgar, la célébration des inhumations est assurée dans les différentes communes.

Aumônerie : Des jeunes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} sont accompagnés par une équipe de personnes dont Olivier en année 2024. Ils se rencontrent un dimanche par mois et animent la messe aux Pieux à 11h00. Deux d'entre eux assurent le service d'autel.

Catéchisme : Vingt enfants sont inscrits au catéchisme cette année 2024 : 6 enfants en 1^{ère} année accompagnés par Yves DUFOUR, 6 enfants en 2^{ème} année et 8 en 3^{ème} année accompagnés par Isabelle Roualle. Ils y suivent des enseignements de la bible, des activités ludiques aussi.

Baptême: La célébration, selon la disponibilité du prêtre ou du diacre, est soit en fin de matinée, soit en début d'après-midi le samedi dans les églises des différentes communes. Le dimanche, les baptêmes sont tous célébrés à l'église des Pieux, soit pendant la messe ou soit après la messe.

Mariages et inhumations : célébration dans les différentes églises du canton aux dates et heures demandées. Les inscriptions se prennent une année en avance. Les inhumations sont célébrées avec Gérard Brisset ou Cécile Néel (officiants laïcs) ou le prêtre.

Messes : Une messe de dimanche anticipée est célébrée le samedi soir à 18h30 (sauf de décembre à Pâques). Le dimanche, messe à 10h30 aux Pieux ou à 11h00 si elle est animée par l'aumônerie. Des messes sont toujours célébrées en semaine dans le reste des communes qui n'ont pas de messe le dimanche. Des intentions de messe pour les défunts sont portées dans les célébrations de dimanche et en semaine. Les fêtes patronales sont célébrées aux dates respectives.

Comment nous contacter ?

Presbytère, 2 place Saint-Clair 50340 LES PIEUX

02.33.52.43.41

<https://www.diocese50.fr/les-paroisses-et-les-doyennes/saint-clair-des-pieux>

Des personnes référentes, responsables de la communauté chrétienne locale (dans chaque commune) sont aussi plus près de vous pour assurer le lien avec la paroisse

Les anciens combattants

Anciens combattants et Prisonniers de Guerre – Combattants en Algérie, Tunisie et Maroc

– Territoires d'opérations extérieures (ACPG-CATM-TOE-OPEX)

Président (et secrétaire) Michel Déléan – 06 70 69 41 08

Trésorier : Fabien Prodéo

Porte-drapeau titulaire : Jacqueline Fosse

Porte-drapeau suppléant : Jean-Louis Quenault

Elle regroupe 25 membres:

10 anciens combattants CATM

2 OPEX

9 sympathisants

4 veuves

En 2024 nous avons perdu notre porte-drapeau et ami : Auguste Simon.

Notre Association a participé à plusieurs cérémonies mémorielles aux PIEUX, à ORGLANDES et à Tourlaville ainsi que, hélas, à plusieurs obsèques de camarades du Canton.

Le nombre de sympathisants augmente, et c'est très bien. Un sympathisant est une personne, homme ou femme, quel que soit son âge, et qui veut, dans le cadre du devoir de mémoire, reprendre le flambeau des anciens combattants dont les membres sont d'un âge avancé. Il suffit pour cela de se faire connaître et de souscrire la cotisation (26€ cette année). A partir de 3 cotisations consécutives, le sympathisant bénéficie des mêmes avantages sociaux que les anciens combattants.

Dans le fil du vent

Récapitulatif de nos sorties

Les 6 et 7 avril 2024 : 11ème édition du festival Et Vole Eole sur l'île de Tatihou

Les 13 et 14 mai 2024 Houlgate Plein Vent

Les 1 et 2 juin 2024 Utah Beach Fête des cerfs-volants pour la paix

13 octobre 2024 : Sciotot Décoration départ de la marche d'octobre rose

Les 22 et 23 juin 2024 : Conviviale cerfs-volants 3ème édition :

C'est sous un ciel bleu magnifique que s'est déroulée la troisième édition de la conviviale de cerf-volant organisée par l'association; Dans le fil du vent» à Saint-Germain-le-Gaillard. Un week-end placé sous le signe du vent et de la bonne humeur, qui a rassemblé, selon les organisateurs, près de 3000 visiteurs venus partager leur passion et leur émerveillement pour les cerfs-volants. Dès le samedi matin, les enfants ont pu s'essayer à la construction de cerfs-volants, avec pas moins de 186 créations qui ont pris leur premier envol dans le ciel de la lande Caudart. L'après-midi, une centaine de parachutages de doudous et de bonbons ont fait la joie des petits et de leurs parents. Tout le weekend, des spectacles de ballets acrobatiques ont offert aux spectateurs des moments de poésie et de légèreté.

Un rendez-vous populaire et familial « Nous sommes très heureux du succès de cette troisième édition» confie Alain Robert, président de l'association. Le nombre de visiteurs a largement dépassé nos attentes. Et l'ambiance était formidable. Nous tenons à remercier chaleureusement les 32 cerfs-volants venus de toute la France pour leur participation, ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement »

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, avec un programme encore plus riche et des spectacles encore plus époustouffants



Société de chasse



Chères habitantes, chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous présenter un aperçu des activités de notre société de chasse locale, qui participe activement à la vie de notre commune. La saison de chasse 2024-2025 est en cours, et nous souhaitons partager avec vous nos engagements et actions récentes.

Bilan de la Saison

La société de chasse a organisé plusieurs battues. Le plan de chasse de l'année dernière a été réalisé avec succès, contribuant ainsi à préserver l'équilibre écologique et à protéger les cultures locales.

Cette saison, nous disposons d'un bracelet supplémentaire, portant à 7 le total des bracelets. Nous avons la chance de récupérer 4 hectares de terrain de chasse supplémentaires.

Notre Ball-trap du 27/28 juillet s'est déroulé sans encombre en raison d'investissement dans du matériel adapté et surtout grâce à l'aide des bénévoles venu en nombre permettant ainsi un événement réussi.

Pour rappel, l'argent gagné lors du ball-trap permet de financer les différentes actions et activités organisées par la société.

La Chasse et la Sécurité

La sécurité reste notre priorité absolue. Toutes nos activités suivent les protocoles stricts pour garantir le bien-être des chasseurs et des riverains. Un rappel important : si vous vous promenez en forêt, merci de porter des vêtements voyants pour être bien visibles.

Projets Futurs

En vue de la prochaine saison, nous allons réaliser un recensement des gibiers prélevé et observé.

Nous organisons des comptages annuels ayant pour but d'apprécier l'évolution des populations animales. Les prélèvements autorisés s'adaptent à ce suivi des populations.

Le ball-trap sera également organisé l'année prochaine pour réunir les amateurs et les habitants autour d'un événement convivial.

Nous remercions l'ensemble des membres, partenaires et habitants pour leur soutien continu. Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter.

Bien à vous, La Société de Chasse de Saint Germain le Gaillard

Présentation du club : Le club a été créé en 1990 mais a malheureusement fermé ses portes en 2014.. Depuis 2015 le club a rallumé la flamme avec une bande de copain énormément motivés. Le club était géré par Antoine Laille avec son bureau, en 2023 Jordan Buhot a repris les rênes du club après le départ d'Antoine. A ce jour c'est Bryan Bourdet qui a repris le club avec son bureau qui est composé de: Richard Lebredonchel (Vice-Président), Laurence Lebredonchel (Secrétaire), Alexandre Jeannet (Vice-secrétaire), Dylan Adam (Trésorier), Melvin Adam (Vice-Trésorier), Marie Lebredonchel (Actif) Johann Marie (Actif).

Aujourd'hui nous avons 41 licences d'enregistrées pour la saison 2024-2025 avec 2 dirigeants. Nous avons 2 équipes séniors d'inscrites dans le championnat départemental 4. L'équipe première évolue en poule B, son objectif est d'atteindre le championnat D3 tandis que notre équipe réserve évolue en poule A, son objectif est d'atteindre le milieu de tableau .

Notre objectif première dans le club est l'ambiance, pour nous c'est primordial dans un petit club comme le notre, le but est aussi de faire monter l'équipe première dans les 3 saisons qui suivent. Nous souhaitons également faire parler de notre club mais aussi de nos communes.

Un autre objectif également c'est de remettre au goût du jour la buvette et les vestiaires au stade de ST Germain Le Gaillard .

Nous avons organisés exceptionnellement notre tournoi annuel le 14 Juillet 2024 qui était complet . Nous remercions tous les participants(es), merci à tous les sponsors (Boucherie Sergent, Au Fil de l'éclair, Point S (les Pieux), Cav'Aventure, La Cave du p'tit Bourg, Rémy et Sylvie Mauger (Salon de coiffure les Pieux), l'institut Belle Ö Natur'Elle, Sport 2000 collectivité (Cherbourg), Ludo Lemenand. Nous remercions également st Germain animations et les mairies (St Germain Le Gaillard et Pierreville) . Et sans oublier nos bénévoles , l'employé de mairie (Pierreville) Thierry et nos joueurs.

Pour cette saison 2024-2025 nous souhaitons faire plusieurs manifestations :

- Samedi 16 Novembre 2024 : Repas du club à la salle de st Germain le Gaillard
- Un loto (date à définir)
- Tournoi FC25 avec notre soirée de Noël : mi-décembre 2024
- Tournoi annuel du club (Fin de saison)

Nous espérons vous voir nombreux cette saison, nous serons ravis de vous accueillir dans nos infrastructures mais aussi lors de nos manifestations .

Nous recherchons également des sponsors pour la saison 2024-2025.

L'ensemble du club de l'USPSG vous souhaite une bonne saison 2024-2025.

Mr Bourdet Bryan

Président de l'USPSG

06-61-97-97-62



Foot USPSG



Saint Germain Animations

Suite au départ de l'ancien président, Romain Leblond, l'association a renouvelé son conseil d'administration et élu Jean-Jacques Louvel pour présider une nouvelle équipe enthousiaste, dynamique et renforcée (mais pas encore suffisamment) par de nouveaux bénévoles, bien appréciés.

Nous avons à cœur de proposer des événements divertissants pour nos concitoyens. La 697^{ème} foire de la Saint-Urbain, notre plus grande manifestation, organisée par la commune avec notre association et JL Animations, s'est déroulée les 25 et 26 mai 2023 sur la Lande Caudart. Deux jours ensoleillés ont rendu la fête plus belle. Son traditionnel concours de moutons et de bovins avec le comice agricole, notre vide-grenier, les stands de grillades et buvette, crêpes et gâteaux. Le dimanche pour égayer la lande, les groupes Pomélé et les B'Névillaises ont offert des prestations qui ont ravi les spectateurs. Pour tout le monde, exposition de vieux tracteurs, de solex, et présence d'artisans pour exposer leurs créations. Pour les plus jeunes, balades à poneys et structure gonflable. Le succès était au rendez-vous et c'est avec plaisir que nous organiserons la prochaine foire !

La fête de la musique intercommunale a eu lieu le 22 juin (Saint Germain le Gaillard, Surtainville, Pierreville, Le Rozel, les APE) à la mare des laguettes de Surtainville, sous un soleil généreux et devant une foule enthousiaste, avec du monde à notre buvette.

Le marché de Noël intercommunal, avec de nombreux exposants et des enfants heureux par la présence du père Noël, se déroulera les 7 et 8 décembre à la salle de Saint Germain. Sur place, il sera possible de se restaurer grâce au bar à huîtres, à la tartiflette et autres paninis et crêpes.

Pour 2025, nous proposerons un bel et grand événement, le 24 mai pour la prochaine Saint-Urbain, concentré sur une seule journée pour encore plus de folie et de dynamisme !

Nous tenons à remercier, chaleureusement, toutes les personnes, le conseil municipal et les bénévoles qui étaient présents et qui ont apporté leur aide lors de nos manifestations.

L'association Saint Germain le Gaillard Animations vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2025, riche en événements divertissants pour la commune.



CLUB des Gaillards

Le club des Gaillards compte aujourd'hui 60 adhérents.

En 2024, nous avons organisé 6 concours de belote.

En ce qui concerne les sorties :

Le 9 juin, nous sommes allés à St James -50- pour un festival international de musique militaire.

Le 18 juin, nous avons visité le golf du Morbihan, et nous étions accompagnés de membres des clubs de Benoistville et de Sotteville.

Le 19 septembre, visite de la mine de charbon à le Mollay le Littry et visite du château de Balleroy organisé par le club de Benoistville.

Le 17 octobre, nous avons participé à la finale du concours de chant à Condé sur vire, qui était suivi d'un spectacle.

Le 24 novembre nous avons organisé une poule au pot

Le 12 décembre notre repas de fin d'année s'est déroulé au restaurant la Pernelle.

Pour 2025, nous avons bien sûr plusieurs projets qui ne sont pas encore finalisés.



#accessibleatous



Afin de répondre aux obligations de la Loi du 11 février 2005, un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été déposé pour la mise en accessibilité des Établissements

Recevant du Public (E.R.P) de notre commune (Mairie, Salle communale, Camping, Église et Stade). D'après cet agenda, la commune disposait de 6 années, pour se mettre en conformité et la mise en accessibilité de ces bâtiments aurait dû être terminée depuis le 24 janvier 2022, ce qui n'est pas le cas. Le montant des différents travaux et le montage des dossiers pour la mairie, la salle et le camping s'élève à 2 800 € HT.



Deux tranches de travaux ont été réalisées sur l'éclairage public. Une première en 2022, une seconde en 2023. Une troisième et avant dernière tranche a été réalisée au cours du dernier trimestre 2024. Ces travaux, concernaient la rénovation de 4 mâts, 5 luminaires et une crosse par des modèles neufs à source Led, pour un montant de 11 100€ HT. Le reste à charge pour la commune est de 2 797,20€ après participation du Syndicat Départemental d'Energie de la Manche (SDEM), et subventions (DETR et Fonds de concours).



L'adressage qui était une obligation imposée par la Loi 3 DS s'est terminé avant l'été par la pose de panneaux de rues et la distribution de numéros, pour un coût de 11 462, 09€ HT avec un reste à charge pour la commune de 4 584, 84€ HT après subvention (DETR)

La toiture de l'église est en mauvais état, notamment le pan côté Sud, dont tous les crochets d'ardoises sont rouillés, et cassent à chaque « coup de vent ». Ce pan de toiture a été entièrement remanié, les crochets et ardoises défectueux ont été changés, pour un montant de 7 795 € HT.

La porte d'entrée deux vantaux de la mairie a été changée pour un montant de 4 447,76 € HT

Différents travaux ont été réalisés au camping (mise aux normes électriques, contrôle légionellose, obtention étoile, pour un montant de 1 500 € HT.

Une partie du chemin rural dit « Rue des champs » (Hameau Desplains) a été remis en état sur une centaine de mètres pour un montant de 1 345 € HT.

La défense incendie est insuffisante dans certains hameaux de la commune. Il est nécessaire et impératif d'améliorer cette situation. Le réseau d'eau potable n'ayant pas vocation à alimenter des poteaux incendie. Il est nécessaire d'installer des citernes souples de 120m3. Deux citernes ont été installées en 2024, une au Hameau Es Vrats et une à l'Hôtel Malo. Le montant du terrassement, de l'achat des citernes avec les accessoires, et du matériel s'élève à la somme de 11 708 € HT. Le reste à charge pour la commune après subventions (DETR et Fonds de concours) s'élève à la somme de 4 917.36 € HT.



A la salle des fêtes, toutes les fenêtres étaient très vétustes. Une première tranche (fenêtres situées sur le côté gauche de la salle) a été réalisées en 2022. La deuxième et dernière tranche comprenant les fenêtres du fond et celles de droites a été réalisée cette année pour un montant de 23 700 HT. Le reste à charge pour la commune après subventions (DETR et Fonds de concours) s'élève à la somme de 11 377€

La vie des unités de Gendarmerie

La Brigade de proximité des Pieux



L'année 2024 a été une année particulièrement riche pour les militaires de la brigade des Pieux, avec entre autres évènements marquants, le démarrage de l'EPR de Flamanville, les festivités du 80ème anniversaire du débarquement de Normandie, les Jeux Olympiques de Paris avec des renforts de nombreux militaires de l'unité en région parisienne.

Cette année a également été marquée par de nombreuses mutations. C'est ainsi que l'Adjudant Josselin Abiven a été muté à la nouvelle brigade du Mont-Saint-Michel, l'Adjudante Barbara Voiturier a rejoint la brigade de recherches de Cherbourg-En-Cotentin, le Mdl/Chef Julian L'Hénoret a quant à lui décidé de poursuivre sa carrière sur l'île de la Réunion. Enfin la gendarme adjointe Salomé Notramy a réussi le concours et est partie à l'école de gendarmerie de Tulle. Elle sera rejointe par la gendarme adjointe Yaëlle Lehuédé début décembre.

Ces départs seront compensés prochainement. Déjà, le gendarme Kévin IORIO en provenance du peloton motorisé de Valognes et la gendarme Eléonore Hamel, sortie de l'école de gendarmerie de Montluçon sont venus nous renforcer.

Nous vous rappelons qu'il faut être vigilants (ne pas quitter son domicile sans fermer les portes, noter les immatriculations de véhicules qui paraissent suspects, ne pas hésiter à faire le 17 en cas de doute...).

Par ailleurs de plus en plus d'infractions sont commises via internet (escroquerie aux sentiments, aux achats sur des sites en ligne, aux vols de données personnelles, etc...). Là aussi, nous vous invitons à composer le 17 en cas de doute. Nous vous rappelons qu'il est possible de porter plainte directement en ligne via le site **PERCEVAL** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526>) pour les infractions liées à des fraudes avec cartes bancaires, et via le site **THESEE** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138>) pour les infractions liées à des arnaques sur internet. Nous restons bien évidemment prêts à vous recevoir si vous rencontrez des difficultés.

Le Lieutenant Claeys commandant la communauté de brigade des Pieux et l'ensemble des militaires des Pieux, Bricquebec-En-Cotentin et Barneville-Carteret vous souhaitent d'ores et déjà une bonne année 2025.



Eléonore Hamel



Kévin Iorio

Être Assistante Maternelle c'est un peu comme être une rock star...

Mon nom est crié a longueur de journée:
Nathalieeeeeeeee

Il y a toujours quelqu'un qui tire sur mes habits.

à la fin j'ai toujours droit à :
"encore...encore..."

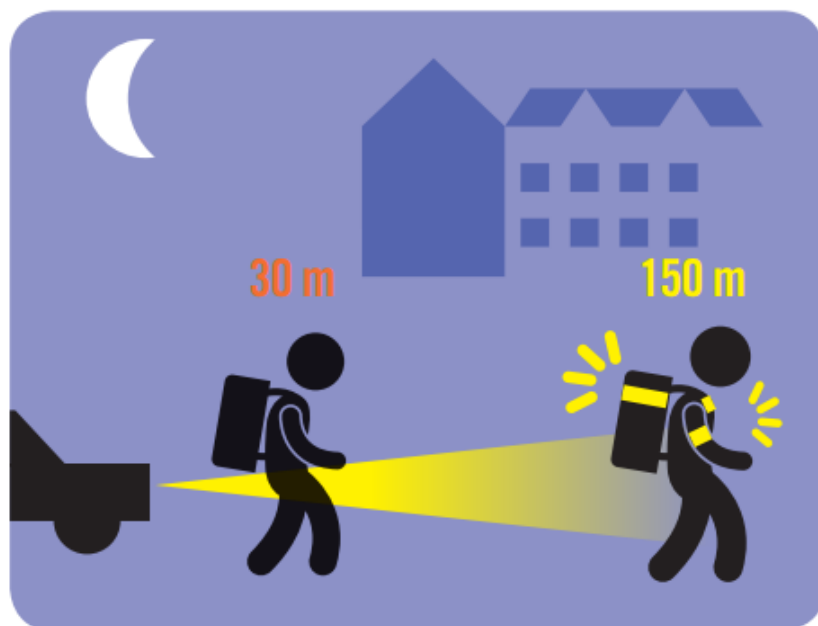
J'amuse mes groupies qui crient tout le temps.

Mes groupies veulent me suivre partout.....
même aux toilettes....



LAGALLE	Françoise		136 Route du But 50340 SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD	02 33 04 08 26	08 10 12 00 56
MOUCHIEL	Cindy		19 Residence la Lichette 50340 SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD	02 50 29 16 78	08 85 60 35 56
DUBOST	Frédérique		21 Route de Grosville 50340 SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD	02 33 40 33 27	08 20 57 23 10
LEVALLOIS	Sabine		5 Hôtel Vislot 50340 SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD	02 33 53 54 84	08 50 25 51 36
MARIN	Charline		186 route du but 50340 SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD	09 50 86 64 11	08 10 52 47 71

Je respecte ma commune et ses citoyens



L'élagage des arbres & l'entretien des haies : une obligation réglementaire et citoyenne

La commune de Saint Germain Le Gaillard fait appel à l'esprit de citoyenneté des propriétaires ou locataires riverains des réseaux routiers afin qu'ils répondent à cette nécessaire obligation d'élagage.

Les épisodes climatiques nous rappellent combien la chute de branches et d'arbres sur les routes, les lignes téléphoniques et électriques ont des incidences graves sur les différentes mobilités et réseaux. Dans quelques mois, la fibre sera déployée sur notre commune, et ce réseau sera essentiellement en aérien.

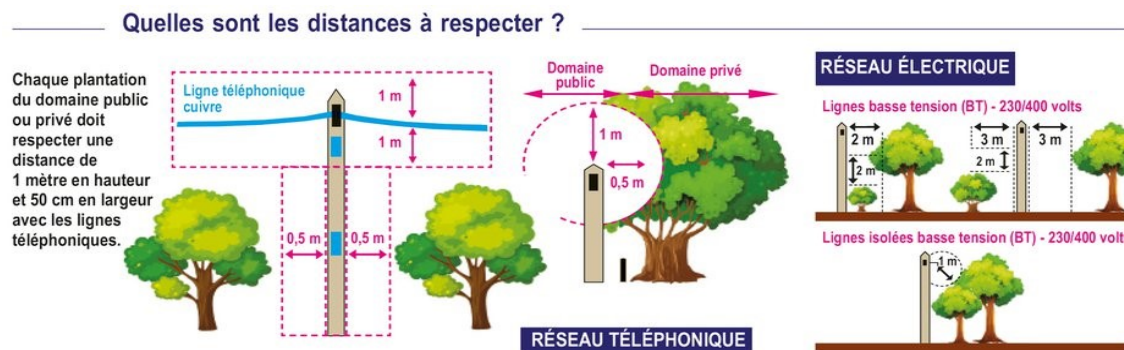
Des ruptures de liaisons routières, ce sont des secours, du personnel soignant ou des aides à domicile qui ne peuvent plus intervenir chez les personnes les plus fragiles ou isolées.

Des réseaux aériens sectionnés, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence : téléphonie, téléassistance... ou encore des appareils médicaux qui ne fonctionnent plus, s'il n'y a plus d'électricité.

L'an dernier, après le passage de la tempête « Ciaran » certains hameaux de notre commune sont restés jusqu'à six jours sans électricité, c'est à dire sans chauffage, sans éclairage, et parfois avec la perte du contenu des congélateurs, ou l'impossibilité de faire la cuisine.

En cas de dommages graves matériels et/ou corporels, la responsabilité juridique des propriétaires et locataires riverains est susceptible d'être engagée.

Ainsi la commune de Saint Germain Le Gaillard, en appelle à la responsabilité et à l'esprit citoyen des propriétaires ou locataires riverains pour qu'ils répondent à l'obligation d'entretien qui leur incombe.



Aide et mémo pour l'archivages de vos documents administratifs

Assurance

Type de documents	Durée de conservation
Quittance, avis d'échéances, courriers de résiliation, preuves du règlement	Date du document + 2 ans
Contrats	Durée du contrat + 2 ans
Assurance-vie	10 ans pour le bénéficiaire, à partir de la connaissance du contrat.
Dommages corporels	10 ans

Véhicule

Type de documents	Durée de conservation
PV pour amende forfaitaire	3 ans (si le Trésor public n'a rien fait pour obtenir le paiement de l'amende 3 ans après sa notification, l'automobiliste ne doit plus rien).
Factures (achat, réparation...)	Durée de conservation du véhicule + 2 ans en cas de revente (possible action contre les vices cachés).

Banque

Type de documents	Durée de conservation
Chèques à encaisser	1 an et 8 jours. Passé ce délai, le chèque ne peut plus être encaissé mais la dette reste due.
Contrat de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs	2 ans à compter de la dernière échéance
Relevés de compte, talons de chèque	-5 ans -Un débit frauduleux peut être contesté dans un délai maximum de 18 mois.

Famille

Type de documents	Durée de conservation
Actes d'état civil	Permanente
Avis de versement d'allocations familiales	-3 ans -Délai de reprise en cas de trop versé (5 ans en cas de fraude ou de fausse déclaration). L'allocataire a 2 ans pour agir en paiement de ses prestations.
Contrat de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou <i>legs</i>)	-Permanente -En cas de perte du contrat de mariage, s'adresser au notaire qui l'a établi.

Logement

Type de documents	Durée de conservation
Factures d'électricité et de gaz	-5 ans (délai pour contester une facture) -Le fournisseur a 2 ans pour agir en paiement contre un abonné.
Factures d'eau	-5 ans -Pour agir en paiement contre un abonné, le fournisseur a : <ul style="list-style-type: none"> • 4 ans (fournisseur public), • 2 ans (fournisseur privé).
Factures de téléphonie (fixe et mobile) et internet	1 an
Factures liées aux travaux	10 ans (gros-œuvre) ou 2 ans (petits travaux)
Titres de propriété	Permanente
Preuve du paiement des charges de copropriété, correspondances avec le <i>syndic</i> , procès verbaux des assemblées générales de copropriété...	10 ans
Contrats de location, état des lieux, quittances de loyer	Durée de la location + 3 ans

Impôts et taxes

Type de documents	Durée de conservation
Déclarations de revenus et avis d'imposition sur le revenu	3 ans à compter de l'année qui suit l'année d'imposition
Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)	-1 an -3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement.

Travail

Type de documents	Durée de conservation
Bulletins de salaire, contrats de travail, certificats de travail.	-Jusqu'à liquidation de la retraite -Le salarié dispose de 3 ans pour réclamer un arriéré de salaire
Attestations assedic ou pôle emploi	Jusqu'à liquidation de la retraite
Reçus pour solde de tout compte	6 mois à compter de la signature du salarié
Échéances allocations chômage	-Jusqu'à liquidation de la retraite -Délai de reprise du trop perçu (10 ans en cas de fraude ou fausse déclaration).
Bulletins de paiement de la pension de retraite	Permanente

Mots mêlés Débarquement

O	R	I	Q	T	L	R	D	V	J	B	F	P	O
L	J	B	O	P	L	A	G	E	S	Z	W	R	T
V	J	W	L	N	F	A	R	M	E	Q	H	R	S
C	R	C	O	M	B	A	T	T	A	N	T	S	R
X	S	E	F	U	E	N	N	E	M	I	Q	F	W
H	W	L	F	F	O	I	P	A	I	X	X	U	V
O	U	K	E	B	W	I	A	J	D	W	I	B	S
O	U	I	K	B	G	F	C	A	Z	N	I	F	E
X	Q	G	U	E	R	R	E	T	N	T	K	P	M
T	E	R	R	E	Y	J	D	C	O	J	M	R	M
W	Y	B	N	P	D	C	O	G	A	L	B	P	X
B	A	G	N	H	Y	R	T	A	O	U	N	O	S
A	M	J	D	P	H	M	J	L	B	N	P	J	K
R	L	W	E	L	I	B	E	R	A	T	I	O	N

Arme

Ennemi

Libération

Plages

Combattants

Guerre

Paix

Terre





Numéros Utiles

Dépôt d'amiante à la déchetterie Les Pieux :

Prendre rendez vous avec le responsable de permanence de la déchetterie Les Pieux, Bricquebec en Cotentin, Barneville-Carteret ou La Hague. Les apports se font en dehors des heures d'ouverture : le matin du dernier jeudi du mois. La dépose de 2 fois 0,5 m3 par an est gratuite. Au-delà une facturation est établie.

Dépôt de pneumatiques usagés : Uniquement à la déchetterie d'Héauville.

Quelques numéros utiles :

SSIAD (soins infirmiers, aide à domicile : 02.33.93.07.18
 ADMR (Aide à domicile en milieu rural : 02.33.77.13.20
 Pôle Santé des Pieux : 02.33 93 23 00 & 02.33.78.18.40
 Médecine du Travail : 02.33.52.90.94
 Assistantes Sociales : 02.33.10.01.51
 CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination destiné aux personnes âgées) : 02.33.01.00.00

UFC-Que-Choisir : 02.33.05.68.76
 CLCV (Association de consommateur) : 02.33.44.25.37

Conciliateur de Justice : 06.07.57.16.42

Relais Petite Enfance Les Pieux : : 02.33.52.12.78

Crèches :

Les Pieux : 02.33.52.64.84
 Benoistville : 02.33.03.91.75
 Flamanville : 02.33.08.58.61

Taxi SAG : 06.40.38.75.14



Carte Nationale d'Identité (CNI) ou Passeport :

Depuis mars 2017, les demandes de papiers d'identité ne peuvent être reçues que par les communes équipées d'un dispositif de recueil comme Les Pieux, Bricquebec en Cotentin, Barneville-Carteret ou La Hague. L'objectif de cette disposition réglementaire réside dans la sécurisation de l'identité par la prise d'empreintes numérisées.

Pièces à fournir :

- Une photo récente de moins de 6 mois normalisée.
- Passeport ou carte d'identité en cours de validité ou périmé(e) depuis moins de 2 ans.
- Justificatif de domicile de moins de 1 an.
- Carte nationale d'identité du parent autorisant l'établissement de la carte nationale d'identité du mineur. (En cas de garde alternée d'un mineur, justificatif précisant le mode de garde, les 2 cartes nationales d'identité et les 2 justificatifs de domicile des parents)
Présence obligatoire du demandeur.



Mes Déchets
Téléchargez l'application mobile !

leCotentin
LE COTENTIN DÉPARTEMENT

Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play



Service-Public.fr

URGENCE Qui appeler ?

SAMU	POLICE SECOURS	POMPIERS	URGENCE SMS	EN MER	EUROPE
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril

Mon Moment Magique Adélaïde LEBLOND
Ambassadrice « Prendre soin de soi »
Jeu, relaxation, gratitude, respiration, dessin, pratique corporelle
06 23 82 51 15
Monmomentmagique.com/adelaide-leblond

La Pizza Garnie
Pizza cuite sur la pierre
06 26 37 09 80
www.lapizzagarnie.fr
www.facebook.com/LaPizzaGarnie/

Vente Pièces Agricoles, Automobiles, Motoculture
SARL MAHIEU
David auto services
8 route du rozel
50340 SAINT GERMAIN LE GAILLARD
02 33 10 09 40

Dom et Béa RUCHER Monsieur Dominique AMIOT Apiculteur Récoltant
4 Fritot
50340 SAINT GERMAIN LE GAILLARD
07 71 04 04 98

Gîte Spa
Kpade Spa
50340 SAINT GERMAIN LE GAILLARD
06 27 92 30 19
SKPADE.NORMANDIE@GMAIL.COM

Décoration, Mobilier, Objets divers sur mesure
KREASOUD—Kelly PITANCE
kreasoud@gmail.com

Coiffure à Domicile et Coloration végétale
Olympe
06 16 19 70 23
olympescoiffure@gmail.com
<https://olympescoiffure-adomicile.fr>

Toiture
SARL MAP
Centre d'activité Louis Lumière
CHERBOURG
06 78 55 55 07
09 83 48 93 49

Artiste Peintre
Michel Déléan
6 la mosrinerie
50340 SAINT GERMAIN LE GAILLARD
02 33 87 56 92
06 70 69 41 08
michel@delean.fr
<http://galerie.delean.fr>

Services Informatiques COTENT'INFO
1 place de la poste
50340 LES PIEUX
02 50 70 04 90
06 12 97 49 74
CONTACT@COTENTIN.FR

Maçonnerie Neuf et Rénovation
Stève BERNARD
Zone Artisanale
50340 SAINT GERMAIN LE GAILLARD
02 33 53 72 18
bernardsteve@live.fr

Coiffeur / Barbier
Savoir coif hair
4 place de la poste
50340 LES PIEUX
02 33 40 24 84

Service Pro Administratif
Sandrine LEFEBVRE
Zone d'intervention : Bassin Nord-Cotentin
06 59 92 71 22
Sandrinelefebvre.servicepro@gmail.com

Chambres et Tables d'hôtes
A La Ferme de St Germain
6 rue Pierrot
50340 SAINT GERMAIN LE GAILLARD
07 86 79 31 35
02 33 94 31 37
alafermedesaintgermain@orange.fr
www.gites-de-france-manche.com

Coach comportementaliste canin et félin Educateur canin Marlène Hurtado
22 Fritot 50340 SAINT GERMAIN LE GAILLARD
06 24 02 09 68
marlene@nanyo.fr

Animatrice Enfants Manche
Violène CZAJA
Maquillage, Sculpture sur ballon, Magie, Chasse au trésor,...
Mariage, Anniversaire, Arbre de Noël, Kermesse.....
06 09 14 93 57
animatriceenfantsmanche@gmail.com

Pêche & CO
Rue Centrale 50340 LES PIEUX
02 33 53 13 98
<http://www.pecheandco.fr>

Réflexologie plantaire
Mathilde Ladsous
Moulin de Bunehou
0689905730

Entreprise BIHEL
Electricité
6 route du Rozel
02 33 52 59 76



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
01 Me	01 Sa	01 Sa	01 Ma ☹️	01 Je	01 Di	01 Ma ☹️	01 Ve	01 Lu 36	01 Me
02 Je	02 Di	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu 23	02 Me	02 Sa	02 Ma ☹️	02 Je
03 Ve	03 Lu	03 Lu 6	03 Je 10	03 Sa	03 Ma ☹️	03 Je	03 Di	03 Me	03 Ve
04 Sa	04 Ma ☹️	04 Ma ☹️	04 Ve	04 Di	04 Me	04 Ve	04 Lu 32	04 Je	04 Sa
05 Di	05 Me	05 Me	05 Sa	05 Lu 19	05 Je	05 Sa	05 Ma ☹️	05 Ve	05 Di
06 Lu 2	06 Je	06 Je	06 Di	06 Ma ☹️	06 Ve	06 Di	06 Me	06 Sa	06 Lu 41
07 Ma ☹️	07 Ve	07 Ve	07 Lu 15	07 Me	07 Sa	07 Lu 28	07 Je	07 Di	07 Ma ☹️
08 Me	08 Sa	08 Sa	08 Ma ☹️	08 Je	08 Di	08 Ma ☹️	08 Ve	08 Lu 37	08 Me
09 Je	09 Di	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu 24	09 Me	09 Sa	09 Ma ☹️	09 Je
10 Ve	10 Lu 7	10 Lu 11	10 Je	10 Sa	10 Ma ☹️	10 Je	10 Di	10 Me	10 Ve
11 Sa	11 Ma ☹️	11 Ma ☹️	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu 33	11 Je	11 Sa
12 Di	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Lu 20	12 Je	12 Sa	12 Ma ☹️	12 Ve	12 Di
13 Lu 3	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma ☹️	13 Ve	13 Di	13 Me	13 Sa	13 Lu 42
14 Ma ☹️	14 Ve	14 Ve	14 Lu 16	14 Me	14 Sa	14 Lu 29	14 Je	14 Di	14 Ma ☹️
15 Me	15 Sa	15 Sa	15 Ma ☹️	15 Je	15 Di	15 Ma ☹️	15 Ve	15 Lu 38	15 Me
16 Je	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu 25	16 Me	16 Sa	16 Ma ☹️	16 Je
17 Ve	17 Lu 8	17 Lu 12	17 Je	17 Sa	17 Ma ☹️	17 Je	17 Di	17 Me	17 Ve
18 Sa	18 Ma ☹️	18 Ma ☹️	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu 34	18 Je	18 Sa
19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu 21	19 Je	19 Sa	19 Ma ☹️	19 Ve	19 Di
20 Lu 4	20 Je	20 Je	20 Di	20 Ma ☹️	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Sa	20 Lu 43
21 Ma ☹️	21 Ve	21 Ve	21 Lu 17	21 Me	21 Sa	21 Lu 30	21 Je	21 Di	21 Ma ☹️
22 Me	22 Sa	22 Sa	22 Ma ☹️	22 Je	22 Di	22 Ma ☹️	22 Ve	22 Lu 39	22 Me
23 Je	23 Di	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu 26	23 Me	23 Sa	23 Ma ☹️	23 Je
24 Ve	24 Lu 9	24 Lu 13	24 Je	24 Sa	24 Ma ☹️	24 Je	24 Di	24 Me	24 Ve
25 Sa	25 Ma ☹️	25 Ma ☹️	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu 35	25 Je	25 Sa
26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu 22	26 Je	26 Sa	26 Ma ☹️	26 Ve	26 Di
27 Lu 5	27 Je	27 Je	27 Di	27 Ma ☹️	27 Ve	27 Di	27 Me	27 Sa	27 Lu 44
28 Ma ☹️	28 Ve	28 Ve	28 Lu 18	28 Me	28 Sa	28 Lu 31	28 Je	28 Di	28 Ma ☹️
29 Me		29 Sa	29 Ma ☹️	29 Je	29 Di	29 Ma ☹️	29 Ve	29 Lu 40	29 Me
30 Je		30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu 27	30 Me	30 Sa	30 Ma ☹️	30 Je
31 Ve		31 Lu 14		31 Sa		31 Je	31 Di		31 Ve